

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 42208 A1** (51) Cl. internationale : **G06Q 30/00; G06Q 30/00**

(43) Date de publication :  
**31.12.2019**

---

(21) N° Dépôt :  
**42208**

(22) Date de Dépôt :  
**30.03.2018**

(71) Demandeur(s) :  
**PVA CONSULTING, LZ.I Gzenaya, Lot 418, 1er Etg, N° 06, TANGER (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**IBNOUELHAMID KHALID**

(74) Mandataire :  
**Khalid Ibnouelhamid**

---

(54) Titre : **SMART DIGITAL-APPS APPLICATION MOBILE POUR LA GESTION DES AUDITS SUR TABLETTE**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un processus et une application mobile destinée à gérer le cycle complet des audits. Ce processus consiste à: Avant l'audit - Planifier les audits en définissant l'auditeur, le(s) personne(s) auditée(s), le site, le processus de fabrication, la date et le type d'audit. Durant l'audit - Mettre à jour les grilles d'audits selon les exigences de vérification spécifiques. - Lancer l'audit, évaluer les items de la grille d'audit. - Documenter dans le champ commentaire les non-conformités, prendre des photos ou utiliser la transcription de l'enregistrement vocal en texte. - Une fois l'audit terminé, partager le plan d'actions et le rapport de l'audit avec les pilotes des processus 1partage instantané. Gains Suppression de l'opération de ressaisir des notes prises lors de l'audit Rapidité dans la rédaction et la diffusion des rapports d'audit Récapitule toutes les actions réalisées et générer instantanément des rapports d'audits dans des formats ou documents prédéfinis. Signer directement sur tablette/Smartphone et partager les conclusions et les recommandations avec les membres d'équipe chargées de contrôles. Définir un plan d'action, et suivre les actions préventives et correctives jusqu'à leurs conclusions. Suivre la réalisation des audits en temps réel et accéder à l'historique des données d'audit. Partager les rapports vers plusieurs utilisateurs et synchroniser les fichiers en temps réel avec le système d'Information de votre entreprise.



## Abrégé du contenu de l'invention

La présente invention concerne un processus et une application mobile destinée à gérer le cycle complet des audits. Ce processus consiste à:

### Avant l'audit

- Planifier les audits en définissant l'auditeur, le(s) personne(s) auditée(s), le site, le processus de fabrication, la date et le type d'audit.

### Durant l'audit

- Mettre à jour les grilles d'audits selon les exigences de vérification spécifiques.
- Lancer l'audit, évaluer les items de la grille d'audit.
- Documenter dans le champ commentaire les non-conformités, prendre des photos ou utiliser la transcription de l'enregistrement vocal en texte.
- Une fois l'audit terminé, partager le plan d'actions et le rapport de l'audit avec les pilotes des processus / partage instantané.

### Gains

- Suppression de l'opération de ressaisir des notes prises lors de l'audit
- Rapidité dans la rédaction et la diffusion des rapports d'audit
- Récapitule toutes les actions réalisées et générer instantanément des rapports d'audits dans des formats ou documents prédéfinis.
- Signer directement sur tablette/Smartphone et partager les conclusions et les recommandations avec les membres d'équipe chargées de contrôles.
- Définir un plan d'action, et suivre les actions préventives et correctives jusqu'à leurs conclusions.
- Suivre la réalisation des audits en temps réel et accéder à l'historique des données d'audit.
- Partager les rapports vers plusieurs utilisateurs et synchroniser les fichiers en temps réel avec le système d'Information de votre entreprise.



### Étapes d'Audit sans tablette

- 1- Prise de notes terrain sur papier (incomplets, risque d'égarer les notes...)
- 2- Retaper les notes sur ordinateur (après x jours)
- 3- Rédiger rapport d'audit (risque d'oublier les notes) (x jours)
- 4- Diffuser rapport d'audit (x jours)
- 5- Construire plan d'actions suite au rapport d'audit (x jours)

**Durée total:** durée de l'audit + plusieurs jours après l'audit terrain

### Étapes d'Audit avec tablette

- 1- Prise de notes terrain sur tablette (vocal, photo...)
- 2- Diffuser plan d'actions et rapport d'audit (une fois l'audit est terminé)

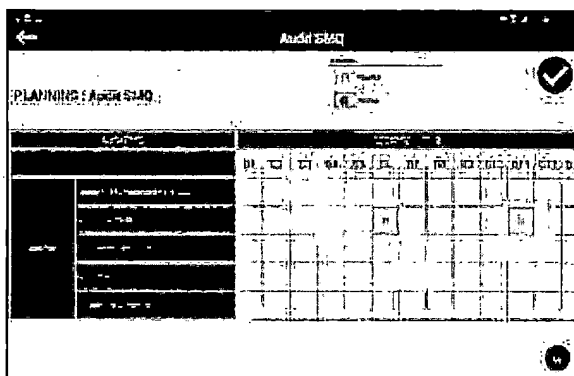
**Durée total:** durée de l'audit + 0 minutes

## Description de l'invention

L'invention est une application mobile destinée à gérer le cycle complet des audits internes ou externes, l'invention intègre une solution client-serveur pour la gestion des audits et comporte donc deux parties principales:

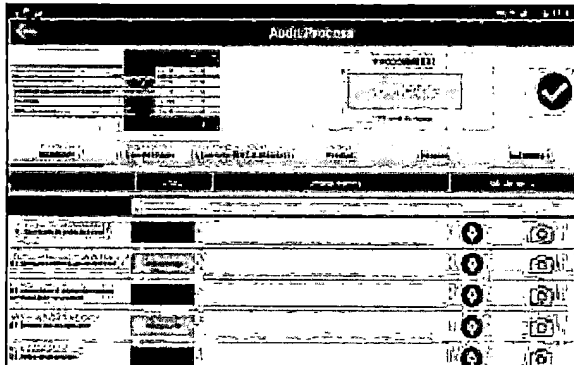
- **Coté client** : l'invention permet à tous les professionnels de l'audit (auditeur, contrôleur, expert, évaluateur, ingénieur, technicien...) de disposer sur Tablette ou Smartphone un portail de tous les outils nécessaires à la préparation des missions d'audit, à leur réalisation et au suivi de tous les indicateurs.
- **Coté serveur** : un processus de stockage et de traitement des données, assure la synthèse d'analytique des résultats des audits et permet de générer des plans d'actions, des rapports de fin d'audit et un tableau de bord pour le suivi des résultats des audits.

L'invention concerne une Solution Digital Analytique Modulaire, fournit aux professionnels des outils performants pour exécuter, gérer et suivre les différents types d'audits (Audit Qualité, Audit Production, Audit Maintenance, Audit Logistique et Audit Fournisseurs), et intègre les modules suivants :



### Module Planification des audits

- Création des plannings d'audits selon les types, la durée et la fréquence des audits à réaliser.



### Check-list pré-paramétrée

- Check-list ou questionnaire d'audit pré-paramétré selon le type d'audit.
- Prise des photos
- Transcription de l'enregistrement vocal en texte

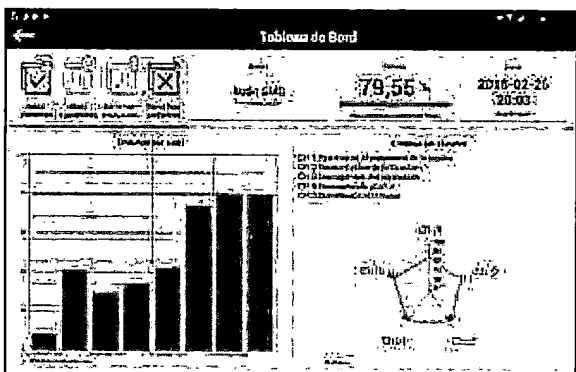


### Module Plan d'actions

- Permettre aux différents intervenants de visualiser le contexte dans lequel s'inscrivent leurs actions.
- Partage instantané avec les pilotes processus du plan d'actions des audits.

### Module Rapports des audits

- Générer les rapports d'interventions sur tablette sous format Excel ou PDF, et signer directement sur le terrain.



### Module Tableau de bord

- Visualiser les résultats globaux et par chapitre des audits.
- Sélectionner un résultat global et visualiser le détail de score par chapitre.



## Revendications

Les réalisations de l'invention, au sujet desquelles un droit exclusif de propriété ou de privilège est revendiqué, sont comme il suit:

- Application mobile destinée à gérer le cycle complet des audits internes ou externes.



**RAPPORT DE RECHERCHE  
AVEC OPINION SUR LA BREVETABILITE**  
(Conformément aux articles 43 et 43.2 de la loi 17-97 relative à la  
protection de la propriété industrielle telle que modifiée et  
complétée par la loi 23-13)

<b>Renseignements relatifs à la demande</b>	
N° de la demande : 42208	Date de dépôt : 30/03/2018
Déposant : PVA CONSULTING	
Intitulé de l'invention : SMART DIGITAL-APPS APPLICATION MOBILE POUR LA GESTION DES AUDITS SUR TABLETTE	
Le présent document est le rapport de recherche avec opinion sur la brevetabilité établi par l'OMPIC conformément aux articles 43 et 43.2, et notifié au déposant conformément à l'article 43.1 de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.	
Les documents brevets cités dans le rapport de recherche sont téléchargeables à partir du site <a href="http://worldwide.espacenet.com">http://worldwide.espacenet.com</a> , et les documents non brevets sont joints au présent document, s'il y en a lieu.	
Le présent rapport contient des indications relatives aux éléments suivants :	
Partie 1 : Considérations générales	
<input checked="" type="checkbox"/> Cadre 1 : Base du présent rapport <input type="checkbox"/> Cadre 2 : Priorité <input type="checkbox"/> Cadre 3 : Titre et/ou Abrégé tel qu'ils sont définitivement arrêtés	
Partie 2 : Rapport de recherche	
Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité	
<input checked="" type="checkbox"/> Cadre 4 : Remarques de clarté <input checked="" type="checkbox"/> Cadre 5 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle <input type="checkbox"/> Cadre 6 : Observations à propos de certaines revendications dont aucune recherche significative n'a pu être effectuée <input type="checkbox"/> Cadre 7 : Défaut d'unité d'invention	
Examineur: BAMI MOHAMMED	Date d'établissement du rapport : 24/09/2018
Téléphone: 212 5 22 58 64 14/00	

**Partie 1 : Considérations générales**

*Cadre 1 : base du présent rapport*

Les pièces suivantes de la demande servent de base à l'établissement du présent rapport :

- Description  
3 Pages
- Revendications  
1

**Partie 2 : Rapport de recherche**

**Classement de l'objet de la demande :**

CIB : G06Q30/018

Bases de données électroniques consultées au cours de la recherche :

**EPOQUE, Orbit**

Catégorie*	Documents cités avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	N° des revendications visées
X	<a href="https://sdis.bluekango.com/applications/gestion-des-audits.html">https://sdis.bluekango.com/applications/gestion-des-audits.html</a> ; BlueKanGo ; 12/12/2015	1
X	<a href="http://www.urbans.fr/audit/">http://www.urbans.fr/audit/</a> ; Urbans ; 10/05/2014	1
X	US20160232536A1 ; Nextlogik IncNextlogik ; 2016-08-11	1

**\*Catégories spéciales de documents cités :**

-« X » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément  
-« Y » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier  
-« A » document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent  
-« P » documents intercalaires ; Les documents dont la date de publication est située entre la date de dépôt de la demande examinée et la date de priorité revendiquée ou la priorité la plus ancienne s'il y en a plusieurs  
-« E » Éventuelles demandes de brevet interférentes. Tout document de brevet ayant une date de dépôt ou de priorité antérieure à la date de dépôt de la demande faisant l'objet de la recherche (et non à la date de priorité), mais publié postérieurement à cette date et dont le contenu constituerait un état de la technique pertinent pour la nouveauté



**Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité***Cadre 4 : Remarques de clarté*

La revendication 1 n'est pas rédigée de sorte à spécifier clairement l'objet pour lequel une protection est demandée. Une revendication indépendante doit contenir toutes les caractéristiques essentielles à la définition de l'invention.

L'objet de la revendication 1 manque donc de clarté au sens de l'article 35 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

*Cadre 5 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle*

Nouveauté (N)	Revendications aucune Revendications 1	Oui Non
Activité inventive (AI)	Revendications aucune Revendications 1	Oui Non
Possibilité d'application Industrielle (PAI)	Revendications 1 Revendications aucune	Oui Non

Il est fait référence aux documents suivants. Les numéros d'ordre qui leur sont attribués ci-après seront utilisés dans toute la suite de la procédure

D1 : <https://sdis.bluekango.com/applications/gestion-des-audits.html>

D2 : <http://www.urbans.fr/audit/>

D3 : US20160232536A1

**1. Nouveauté (N) :**

La recherche dans l'état de la technique a mis en évidence un nombre important de documents qui divulguent une application mobile destinée à gérer le cycle complet des audits internes ou externes.

Le document D1 divulgue une application mobile destinée à gérer le cycle complet des audits internes ou externes qui assure un gain de temps pour les auditeurs et un pilotage plus réactif des résultats à travers l'utilisation d'une tablette.

L'objet de la revendication 1 manque de nouveauté au sens de l'article 26 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

**2. Activité inventive (AI) :**

L'objet de la revendication 1 n'implique pas une activité inventive au sens de l'article 28 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée par la loi 23/13.

**3. Possibilité d'application industrielle (PAI) :**

L'objet de la présente invention est susceptible d'application industrielle au sens de l'article 29 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13, parce qu'il présente une utilité déterminée, probante et crédible.